

Ainsi s'exécute notre correspondant. Nous ne nous prononcions pas entre lui et la Revue Canadienne.

Nous connaissons personnellement tout ce que le clergé catholique du Canada, possède de lumières et de vertus privées; et autant nous avions senti de douleur et d'amertume en apprenant qu'il séparait sa cause et ses intérêts de la cause nationale et des intérêts canadiens, autant nous sommes heureux d'apprendre et de croire que nos informations ont été erronées et injustes envers lui.

Les Mélanges Religieux et le Canadien ont aussi fait de nos réflexions sur l'avenir du Canada le texte de longs commentaires. Mais ce que notre correspondant dit du premier de ces journaux et ce que la Revue Canadienne dit du second nous dispense de tout réponse.

CORRESPONDANCE.

M. l'Éditeur,

De concert avec L. T. Drummond, écrivain, je fus l'avocat de John Brady accusé du meurtre de Samuel O'Rourke, assassiné au township de Greenville, dans le mois de septembre dernier. Après un procès de trois jours, Brady fut acquitté de l'accusation portée contre lui, et tel fut le sens du verdict des jurés rendu jeudi dernier, devant la cour criminelle de ce district.

Le procès de Brady, accusé du meurtre d'O'Rourke, a été terminé jeudi soir par un verdict d'acquiescement. Conseils du prisonnier, MM. Drummond et Loranger.

Le procès de Lamontagne et Hanfield est fixé au premier jour du prochain terme.

Assemblée des Instituteurs de Montréal.—La première assemblée semi-annuelle de l'association des Instituteurs du District de Montréal, aura lieu le premier Samedi de Septembre prochain, dans la Salle de l'Institut Canadien.

Le conseil de la place que me laissent vos colonnes dans votre publication de ce soir, m'en impose l'obligation, et d'ailleurs je crains faire injure à la sagacité de ceux qui liront ces quelques lignes et l'article du Herald, si je ne m'abstenais d'aucune autre remarque.

Je pourrais peut-être dévoiler le sentiment qui a rédigé cet article, sentiment qui a percé dans certains incidents du procès de Brady, et dont le Herald n'a été que l'écho, mais ce sera à la prochaine occasion.

J'ai l'honneur d'être etc., T. J. J. LORANGER.

Montréal 17 août 1846.

NOUVELLES DIVERSES.

COUR CRIMINELLE.

Le procès de Brady, accusé du meurtre d'O'Rourke, a été terminé jeudi soir par un verdict d'acquiescement.

Vendredi, Michel Lambert, accusé d'avoir tué un nommé St. Thomas, est trouvé coupable d'homicide au second degré (Manslaughter).

Samedi la cour prononça les sentences suivantes: Clapham Toussignan, larcin, 6 mois de prison.

Emilie Giran, vol sur une personne de Michel Lambert, (Manslaughter) do Ann Nelson, larcin, 4 mois de maison de correction.

Joseph Hamel do 2 do Ambroise Pouliet, vol d'une génisse 4 do do

Erget Burke, larcin 4 do do John Gilder, do 4 do do

Margaret Gullen, do 4 do do Johann Deegon do 4 do do

Joseph Brennan, do 6 do do Pierre Daigle, do 6 do do

Pierre Daleour, do 2 do do Pierre V ger, do 1 do do

Mathew Kelly, assault et batterie 4 do do Garret Barry, do 2 do do

James McCarty, vol d'une vache 6 do do Alvalh Fay, émeute et bris de maison. 2 do do

Randal Fay, do 2 do do Joseph Fiddler Ready est appelé, et ne paraissant pas, le conseil de la reine demande jugement contre ses cautions.

La même chose contre Zoé Séguin, accusée de séduction.

Le procès de Lamontagne et Hanfield est fixé au premier jour du prochain terme.

Assemblée des Instituteurs de Montréal.—La première assemblée semi-annuelle de l'association des Instituteurs du District de Montréal, aura lieu le premier Samedi de Septembre prochain, dans la Salle de l'Institut Canadien.

LA GAZETTE DES TROIS-RIVIERES. Nous avons reçu un prospectus annonçant la prochaine publication d'un journal dans la ville des Trois-Rivières.

TABLEAUX DE M. WINTER.—Le public se porte en foule pour voir cette magnifique Exhibition. Nous en avons assez dit pour la recommander à nos lecteurs.

Dimanche dernier, ont été ordonnés prêtres par Mgr. l'évêque de Montréal, dans l'église cathédrale, MM. Léandre Bro dit Pomville, Isidore Desnoyers et Joseph Chévigny dit Durand; diacres MM. Norbert Lavallée, et Ed. Etienne Chevalier; ce dernier est de l'ordre des oblates de Marie Immaculée. Ils sont tous destinés pour le diocèse de Montréal.

qui en était susceptibles en état de recevoir les Bouchers, etc.

Le conseil de la place que me laissent vos colonnes dans votre publication de ce soir, m'en impose l'obligation, et d'ailleurs je crains faire injure à la sagacité de ceux qui liront ces quelques lignes et l'article du Herald, si je ne m'abstenais d'aucune autre remarque.

Le conseiller Gorie donna avis qu'à la prochaine assemblée il ferait motion que l'avocat de la Corporation donnât son avis sur la question si le conseil de ville dans sa qualité de corporation peut prendre des parts dans le chemin de Fer de Portland et Montréal.

M. Kelly donna avis qu'il ferait motion que M. Foutier cessât d'être architecte du nouveau marché, et qu'un autre soit nommé à sa place.

Le Statesman dit que M. Benjamin, le nouveau régistrateur du comté de Hastings, a résigné la place de Grand Maître de l'Association des Orangistes, à laquelle il avait été nommé récemment, en remplacement de M. Gowan, M. P. P.

Deux individus soupçonnés d'avoir volé les vases sacrés de l'église de Repentigny, ainsi que la lampe d'argent de l'église de Chambly ont été arrêtés dans cette dernière paroisse samedi dernier.

MILICE.—La Gazette Officielle de Samedi dernier contient un ordre GENERAL du lieutenant Général Young, portant que son Excellence étant sur le point de réorganiser la milice, tous les officiers Commandant les Bataillons doivent transmettre au Département de la milice des listes des officiers qu'ils jugeront convenable de recommander.

PÊCHE DE LA BALEINE.—Les Américains sont, on le sait, au premier rang pour la pêche de la baleine. Dans les seuls parages des îles Sandwich, ils avaient, en 1845, des bâtiments qui représentaient, coque et cargaison, une valeur de \$20,457,070.

UN BEAU PATRONAGE.—Un rapport officiel, soumis à la Convention constituante de New-York, établit qu'il existe dans l'Etat-Empire 2500 emplois dont peuvent disposer le gouverneur et le sénat.

UN COUSIN D'EUROPE.—Encore une fois, il ne faut plus parler des héritages d'Amérique, et l'on doit dire désormais héritage d'Europe, ancêtre d'Europe, etc. Un manufacturier de Darton, Ohio, M. James Anderson, vient d'hériter d'un sien cousin d'Angleterre, d'une fortune dont le revenu annuel est évalué à près de \$50,000.

NOUVELLE ECOSSE.—Lord Falkland s'est embarqué pour Liverpool, avec sa famille, sur le Cambria, paquebot à vapeur du 3 août. Sir Jeremiah Dickson, le commandant militaire de la province, a pris les rênes de l'administration civile, en attendant l'arrivée de sir John Harvey.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—Le gouvernement de cette province a pris sur les fonds publics une somme de \$1000 pour les incendiés de Terrebonne. Les souscriptions pour le même objet dans la ville de Saint-Jean, avaient produit environ \$400, à venir jusqu'au 8 août.

LE JESUS.—Un pensionnat de jeunes demoiselles, tenu par les religieuses du Sacré-Cœur, qui ont été inaugurées à Saint-Vincent dans l'île Jésus, le 8 septembre prochain, par la bénédiction de la chapelle et de la maison qui seront alors complètement achevées.

FARINE.—On dit que la farine se vendrait à Saint-Louis, il y a deux ou trois semaines, 2 pintes 62 1/2 cents le baril. On ne l'avait jamais vu à si bas prix.

Etats Unis.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

WASHINGTON.—CLOTURE DU CONGRES. Après huit mois et six jours de session, le Congrès a terminé ses travaux lundi dernier.

blissement d'une sous-trébucherie, l'émision des bons du trésor, la diminution graduelle du prix terres nationales, sont autant de conquêtes pour le parti démocratique.

La question mexicaine fait l'objet des délibérations sérieuses du cabinet; rien ne transpire, mais, assurément, quelque chose se trame. Les dépêches transmises par le commodore Connor et par le général Taylor sont données comme très importantes; contiennent-elles ces propositions du Mexique, que le président semblait attendre? Nous le saurons bientôt.

Consultons seulement que dans sa prudence, et qu'elles que soient les probabilités de paix, le cabinet de Washington ne discontinuer pas ces préparatifs belliqueux; offrant d'une main, aux Mexicains, la branche d'olivier, il tient, de l'autre la gaine hors du fourreau; c'est une excellente politique; à coup sûr elle fera plus d'impression, au-delà du Rio-Grande, que tous les votes possibles du Congrès.

Mentionnons, en terminant, qu'avant de se séparer, les sénateurs ont adopté le bill relatif aux allocations civiles et diplomatiques, et qu'un amendement a été introduit à ce bill, donnant à l'Exécutif les moyens de rétablir les relations pacifiques entre le Mexique et les Etats-Unis. Cet amendement est passé presque inaperçu, mais il est gros de conséquences, et l'application ne s'en fera pas attendre.

Le bill relatif à l'organisation administrative de l'Orégon n'a pas été pris en considération par le Sénat; il est donc remis à la session prochaine. —Le Franco-Américain.

ETAT des arrivages et tonnages des Port de Québec, pour les années 1845 et 1846. jusqu'au 7 août.

Table with 2 columns: Year, Tonnage. 1845-988, 1846-786, 1847-73134.

MOINS cette année 197 FORSYTH & BELL.

NOUVELLE MARITIME. Le navire de Sa Majesté Belleisle est arrivé le 29 du mois dernier à Halifax, en 8 jours de Québec.

En cette ville, le 17 courant, la dame de M. Louis Siméon, a mis au monde une fille.

MARIAGES. A Ste. Marie de la Beauce, le 30 du mois dernier, par le révérend Messire Provancher, vicaire de cette paroisse, M. Jean Crépault, Régent de l'Ecole Modèle de l'Institut, fils du feu P. Crépault, en son vivant Pilote de Saint-Jean, Isle d'Orléans, à Demoiselle Marie Adélaïde Letarte, fille aînée de M. Fr. Letarte, charbon de Québec.

En cette ville, le 14, Alexander Skakel, cer., L. L. Dr., âgé de 71 ans, ancien et respectable citoyen de Montréal.

En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 3 mois et 15 jours, Joseph Marie Alphonse, enfant de M. Félix Janotte.

Au pied du courant Ste. Marie, le 15 Antoine Clotaire, enfant de M. Dr. Dorion, âgé de 4 ans.

A St. Hyacinthe le 15 courant, Louis Hypolite Emille, enfant de F. E. Leclerc Eculier âgé de 19 jours.

VENTES A L'ENCA. LUNDI, le 24 du courant, seront vendus par Enca Public, à la 24 de ce qu'on appelle le No. 28 rue St. Antoine, Faubourg St. Antoine, tous les MEUBLES DE MENAGE et effets appartenant à la succession de feu DAVID MILLER, cer., Notaire Public, consistant en Tables, Chaises, Couchettes, Lits de Plumes, Tapis, Poêle de cuisine et autres, Linge et Hardes.

Une petite collection de Livres. La Vente à DIX heures. H. S. PORTEOUS, Curateur.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

AUX Magasins du sousigné, LUNDI prochain, le 14 du courant, sera rendu par Enca Public, par Catalogue, le restant de VINS EN BOUTEILLES EAU DE VIE, LIQUEURS, &c., appartenant à la succession de M. FELIX DE MONTRÉAL. Les particularités seront données dans un autre avis.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

Par J. D. Bernard. VENUE ETENDU DE VIN EN BOUTEILLES, EAU DE VIE, LIQUEURS, &c.

VENTES D'IMMEUBLES. VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIFF.

LUNDI, le 24 du courant, seront vendus par le Bureau du Sheriff, à la 24 de ce qu'on appelle le No. 28 rue St. Antoine, Faubourg St. Antoine, tous les MEUBLES DE MENAGE et effets appartenant à la succession de feu DAVID MILLER, cer., Notaire Public, consistant en Tables, Chaises, Couchettes, Lits de Plumes, Tapis, Poêle de cuisine et autres, Linge et Hardes.

UN lot de terre irrégulière, de 32 pieds de front sur la rue St. Paul, sur 79 pieds de profondeur avec le droit de passage (7 pieds 10 pouces) jusqu'aux lieux en arrière, avec UNE MAISON EN PIERRE DE TAILLE A TROIS ETAGES (pignon au nord) avec ses dépendances, etc., etc.

UN petit morceau de terre entre l'lot ci-dessus et le lot 3 ci-dessus, mesurant 11 pieds 10 pouces sur la ligne de la rue St. Paul, avec l'indivision des pignons adjacents; réserve faite du droit de passage (7 pieds 10 pouces) sur les lieux en arrière, en faveur des lots 1 et 3.

UN lot adj. au précédent, de 65 pieds sur la rue St. Paul, sur 143 pieds de profondeur, avec le droit de passage ci-dessus réservé, avec DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE A TROIS ETAGES (pignon au nord) avec ses dépendances, etc., etc.

Le tout plus amplement décrit dans la Gazette Officielle de Québec. Pour plus amples particularités s'adresser à MM. MERRITT et BATHURST ou à M. J. COVAT, agent pour les exécuteurs. Montréal, 10 août 1846.

A VENDRE. LE 19 AOUT COURANT.

A la porte de l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame de Montréal, après trois orées pendant trois Dimanches consécutifs, à l'issue du Service Divin du Matin. UN EMPLOIEMENT dépendant de la succession de feu Dame Marie Julie Hubert, épouse en premiers noces de feu Jean-Baptiste Bisson et en secondes noces de feu Charles Mathieu, ais et situé au Faubourg St. Antoine de la cité de Montréal, de la contenance de quarante-trois pieds de front sur la rue St. Antoine et trente-quatre pieds en arrière et cent douze pieds de profondeur, tenant par devant à la rue St. Antoine, d'un côté à M. Joseph Dupéroux, de l'autre côté à une ruelle privée et par derrière aux héritiers Bisson, avec UNE MAISON en pierre à deux étages, remises, écuries et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions qui seront énoncées lors de la vente, s'adresser à M. Bélair, rue St. Denis, ou au notaire sousigné en son étude, rue St. Joseph, No. 3. C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 14 août 1846.

SALE DES ODD FELLOWS. GRANDE EXHIBITION DE PEINTURES DE R. WINTER.

DANS LE STYLE D'AGUERRE OUVERTE TOUS LES SOIRS, et continuée jusqu'à avis ultérieur.

- 1-CATHEREDRALE DE MILAN. 2-CRUCIFIEMENT. 3-SAINT SEPULCHRE. 4-FESTIN DE BALTAZAR.

Admission, 2s. 6d. Les portes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à huit heures ET DEMIE précises. Exhibition pendant la jour MERCREDI et SAMEDI après midi, commençant à 3 heures P. M. Pour plus amples particularités, voir le Programme. Montréal, 25 Juillet 1846.

ÉCOLE COMMERCIALE DE BONSECOURS.

L'ÉCOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain. H. C. SHARINO. Montréal, 14 août.

INSTITUT CANADIEN.

LES Membres Actifs de l'Institut Canadien, sont priés de se rendre JEUDI prochain à la salle ordinaire des séances, rue St. Gabriel, pour affaires importantes. A. G. LAJOIE, Président. 18 août.

AVIS.

LES personnes qui désirent contracter avec le DOCTEUR DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, pour le chemin de pontage de Granby à Chambly, pourront louer plusieurs moulin à Scie et des pouvoirs d'eau dans la paroisse St. César, Seigneurie Debarthz, en s'adressant au Bureau Seigneurial au dit lieu de St. César. Montréal, 18 août 1846.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & CIE.

Le Jardin des Plantes, description et mesure des Mammifères de la ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle; précédé d'une notice historique, anecdote et descriptive du Jardin, par M. Jules Janin. Illustré et accompagné de 110 figures d'histoire naturelle et de 110 cuts de lampe, gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 63 grands sujets gravés sur bois et imprimés à part, offrant les vues les plus remarquables du JARDIN des PLANTES, etc., etc. Par J. J. J. 1 vol. gr. in 8o. Rue St. Vincent No. 3. 18 août.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. AVIS.

LA SOCIÉTÉ, qui existait entre les Soussignés connus sous les nom et raison de N. & F. CINQ-MARS, a été de ce jour dissoute, d'un consentement mutuel. Les affaires de la dite Société seront à l'avenir confiées par N. CINQ-MARS; ce qui envers qui la dite société est endettée, il y a lieu d'adresser au dit NOEL CINQ-MARS, pour être liquidé, de même ceux qui lui ont fait à la dite société devront payer à NOEL CINQ-MARS, sous autorité à donner quittance. NOEL CINQ-MARS, P. CINQ-MARS. Montréal, 18 août 1846.

A VENDRE. 1000 BOISTES DE VITRES d'Allemagne.

1000 Caissez grandes vitres, 25x39 et autres mesures. Un assortiment de Peintures à l'huile de différents couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, No. 10. Montréal, 14 août.